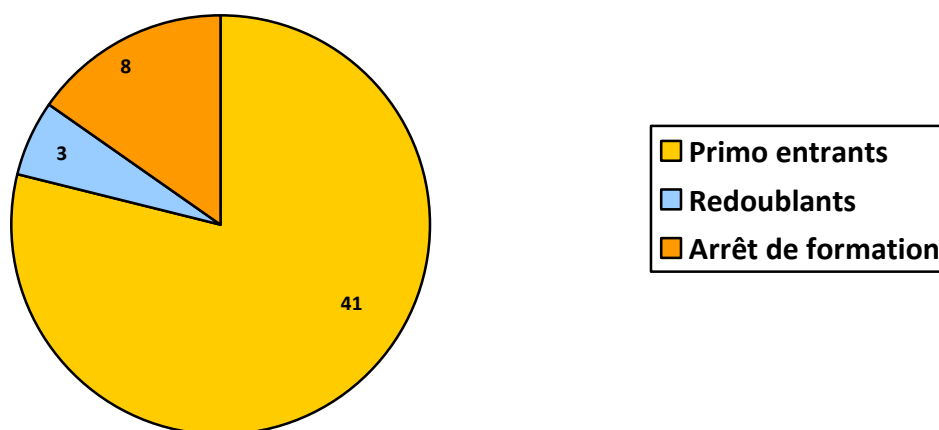


Institut de Formation d'Aides-Soignants du Sud de l'Oise

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

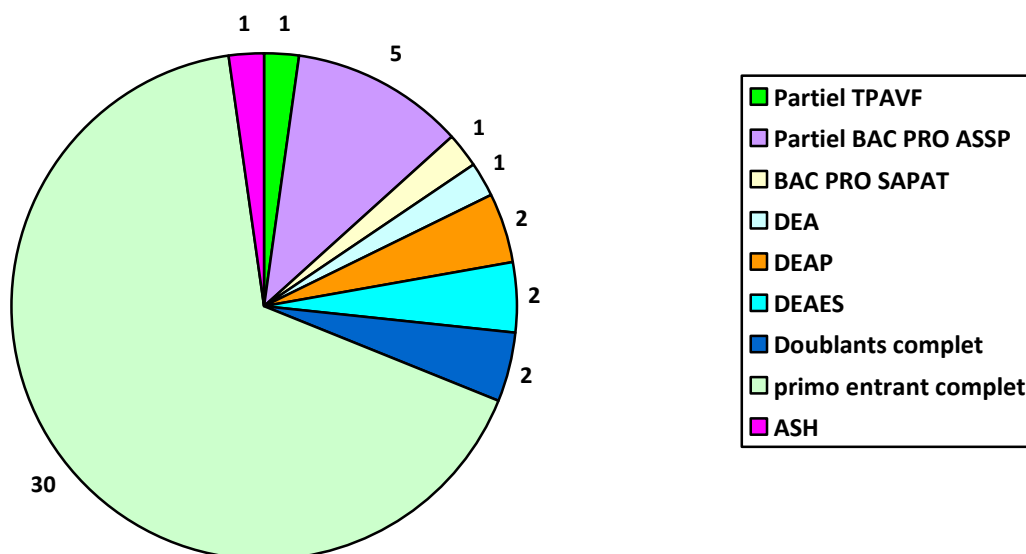
1. Bilan de la promotion 2025 :

Nombre d'élèves entrés en Formation le 06/01/2025.



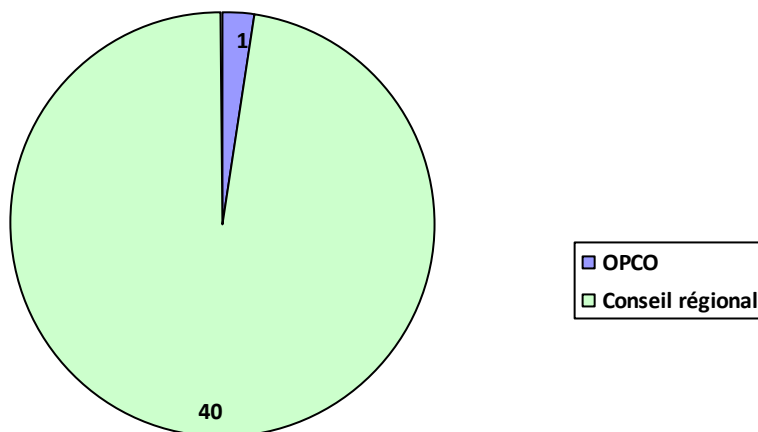
Profil de la promotion :

Répartition par cursus de formation

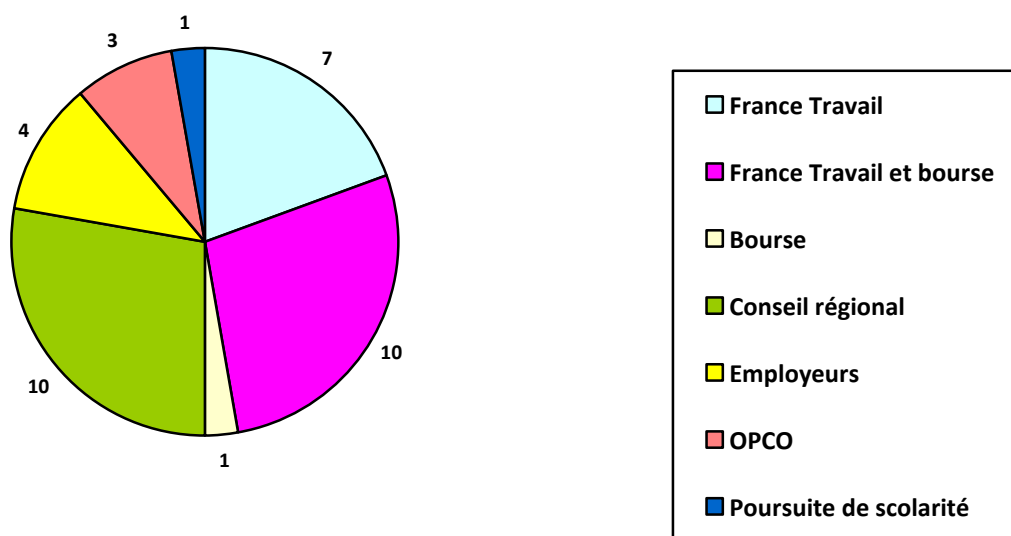


Financement et rémunération

Financement



Rémunération



2. Causes de désistement avant l'entrée en formation :

- Intégration en formation infirmière,
- Intégration en formation aide-soignante dans un IFAS dans lequel ils ont également été reçus et situé plus près de leur domicile,
- Demande de report de formation pour défaut de financement de leur employeur,
- Demande de report de formation pour grossesse ou éducation d'un enfant de moins de 4 ans.

3. Taux et causes d'arrêt de formation :

11 élèves ont quitté la formation en 2025, pour les causes suivantes :

- Une élève a quitté la formation car elle s'est présentée devant le jury VAE aide-soignant et a été diplômée.
- Problèmes financiers en lien avec une perte salariale ou des frais supplémentaires car déplacements quotidiens du lundi au vendredi pour suivre la formation en cours ou en stage.
Les stages ne sont pas rémunérés.
Le co-voiturage est souvent possible et permet de diviser les frais mais n'est possible que selon les lieux d'habitation des apprenants.
Aucun achat de livres n'est demandé. Des revues et ouvrages professionnels sont mis à disposition des apprenants soit en emprunt soit en consultation sur place. Pour les stages, les tenues professionnelles sont prêtées pour éviter des coûts supplémentaires.
- Découverte de la fonction aide-soignante lors des stages et prise de conscience d'un souhait d'une autre orientation professionnelle. C'est pourquoi, nous invitons les futurs candidats à réaliser une expérience de stage d'immersion avec des aides-soignants dans un hôpital ou un EHPAD avant de s'inscrire quand le candidat n'a pas d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide à la personne. France Travail incite les candidats à réaliser des enquêtes métiers en rencontrant des aides-soignants pour mieux appréhender les contraintes professionnelles et les missions réalisées.
- Insuffisances de résultats. La validation des compétences et des épreuves de certification demande un travail soutenu et régulier. Tout retard peut conduire à l'invalidation de certains modules. Certains apprenants conscients de leurs difficultés dans les apprentissages arrêtent la formation.
- Problème d'organisation familiale (garde des enfants, temps de travail personnel au domicile difficile à trouver ne permettant pas de réviser, gestion compliquée des horaires de stage ...). Nous conseillons aux futurs candidats de réfléchir à leur organisation familiale avant de s'inscrire car les horaires de stage sont les mêmes horaires que ceux des équipes soignantes et des nuits sont obligatoires pendant la formation.

Pour prévenir les risques de rupture de formation, les apprenants peuvent venir réviser à l'institut pendant les périodes de stages et avec l'accord des formatrices sur certains créneaux horaires pendant les semaines de cours.

Les épreuves de positionnement leur permettent d'évaluer leur niveau de compétence par module et les orientent sur les domaines à approfondir. Les formatrices aident les apprenants à évaluer leur mode d'apprentissage afin d'optimiser leurs outils pédagogiques et éviter les échecs.

- Problèmes de santé

4. Taux de réussite aux jurys de diplôme

INDICATEURS	Objectifs cibles	RESULTATS					
		2023		2024		2025	
Taux de réussite au diplôme d'Etat d'Aide-soignant	85 %	87.5		73.34		82.75	
Taux de réussite au diplôme d'Etat d'Aide-soignant des doublants	90 %	100		98.34		100	
Taux de réussite de l'ensemble des modules	95 %	96.5		97.64		96.5	
Taux d'acquisition des compétences en stage	95 %	98.12		98.34		96.5	

5. Taux d'insertion professionnelle

INDICATEURS	Objectifs cibles	RESULTATS					
		2023		2024		2025	
Taux d'insertion professionnelle	100 %	98		98		98	
Taux d'insertion professionnelle en région	100 %	100		100		97	

Le métier aide-soignant reste un des métiers en tension au niveau local, régional et national. Actuellement, les aides-soignants ont à leur disposition de nombreuses propositions d'emploi.

Les nouveaux diplômés sont majoritairement embauchés en CDD sur les premiers contrats. Cela permet à l'Etablissement de s'assurer des compétences de la personne mais aussi au nouveau diplômé de découvrir la structure, le service et de choisir d'y rester ou non.

Les établissements privés proposent davantage des contrats en CDI après une période d'essai que les centres hospitaliers publics.

6. Taux de satisfaction des élèves :

INDICATEURS	Objectifs cibles	RESULTATS					
		2023		2024		2025	
Taux de satisfaction du déroulement de la formation	85 %	91.86		98		93.94	